



PRESTATIONS D'ASSURANCE

LOT N°1 : DOMMAGES AUX BIENS

AVENANT N°1

A / Renseignements relatifs au marché

Pouvoir adjudicateur : Communauté de communes du Briançonnais

Titulaire du marché : SMACL Assurances, 141 Avenue Salvador ALLENDE 79031 NIORT Cedex 9

Objet : Prestations d'assurance. Lot n°1 : Dommages aux Biens

Date d'effet : 1^{er} janvier 2012

Durée : 5 ans

B Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet la modification des surfaces à assurer. A la notification du marché, la surface globale déclarée était fixée à 21 746 m². La nouvelle surface à assurer est fixée à 19 956 m².

C Economie générale de l'avenant

- La vente de la Boulangerie Petit au 30 juin 2012 ayant pour conséquence une diminution de surface de 1 500 m², soit une diminution de la prime annuelle de 840,00 € H.T

- La suppression de la Crèche du Lautaret au 31 aout 2012 ayant pour conséquence une diminution de surface de 200 m², soit une diminution de la prime annuelle de 112 € H.T
- La suppression du local Central Parc au 1^{er} juin 2012 ayant pour conséquence une diminution de surface de 30 m², soit une diminution de la prime annuelle de 16,80 € H.T
- La suppression des caissons d'équarrissage début février 2012 ayant pour conséquence une diminution de surface de 60 m², soit une diminution de la prime annuelle de 11,20 € H.T
- L'ajout des locaux dédiés au NRA-ZO le 8 novembre 2012 a pour conséquence une augmentation de surface de 20 m², soit un montant de prime annuelle de 11,20 € H.T

Ces différentes modifications de surface font passer la prime annuelle versée au titre de ce lot de 12 177,76 € H.T à 11 465,92 € H.T.

D Justification de l'avenant

La surface globale à assurer doit être modifiée suite à la vente de la Boulangerie Petit, la suppression de la Crèche du Lautaret, la suppression du local Central Parc, la suppression des caissons d'équarrissage et l'ajout des locaux dédiés au NRA-ZO.

E Signatures

A, le,

*Le représentant légal
du pouvoir adjudicateur,*

Le titulaire,